

**Population active selon la branche d'activité.** Les données du recensement de 1986 indiquent qu'entre 1981 et 1986 la population active dans la branche des services communautaires, commerciaux et personnels a augmenté rapidement (16%) en dépit de la récession qui a sévi au cours de la période, poursuivant ainsi une tendance observée depuis plusieurs décennies. Cette augmentation de la main-d'œuvre employée dans le secteur de services représente les deux tiers de la croissance totale de la population active au début des années 1980. Il est à noter qu'un travailleur canadien sur trois appartient à ce groupe.

## 5.6 Statistiques de l'emploi

### 5.6.1 Emploi, rémunération et heures de travail

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) a été instituée en avril 1983. Il s'agit d'une enquête-échantillon comprenant les entreprises et organismes de toutes tailles dans toutes les branches d'activité sauf l'agriculture, et la pêche et le piégeage, de même que les organismes religieux, les ménages privés et le personnel militaire. On établit les estimations du nombre de travailleurs, de la rémunération hebdomadaire moyenne, de la durée hebdomadaire moyenne du travail et de la rémunération horaire moyenne à partir des résultats de cette enquête; les données sont fondées sur la Classification des activités économiques (CAÉ) de 1970 et ne sont pas rectifiées pour tenir compte des variations saisonnières de l'inflation.

Les estimations mensuelles de l'emploi représentent le nombre de travailleurs, à temps plein et à temps partiel, ayant touché un salaire au cours des sept derniers jours du mois. On demande aux répondants de déclarer les salaires et traitements bruts avant les retenues. Les sommes déclarées représentent la rémunération brute et les absences rémunérées, y compris les traitements, les commissions, la rétribution du travail à la pièce et des éléments tels que les primes de poste, et les gratifications, les primes d'encouragement et les indemnités liées au coût de la vie versées régulièrement. Les propriétaires et associés actifs des entreprises non constituées en société et les cabinets de services professionnels sont toutefois exclus.

En janvier 1987, on a apporté des changements au cadre d'échantillonnage. On a donc utilisé des facteurs de rajustement pour neutraliser l'incidence estimée de ces modifications sur l'ensemble des comparaisons annuelles dont il est question dans le texte et les tableaux qui l'accompagnent.

Parmi les plus importants changements apportés au programme de l'emploi, de la rémunération

et des heures de travail prévu pour 1989, on note les suivants: la version de 1980 de la CTI (Classification type des industries) a remplacé la version de 1970 de la CAÉ utilisée antérieurement; les données ont été révisées systématiquement en remontant jusqu'à 1983 en utilisant la version de 1980 de la CTI dans le but d'obtenir de meilleures estimations du niveau et de la tendance; enfin, la conversion de la base de données en fonction du nouveau cadre d'échantillonnage de l'enquête a permis d'améliorer la qualité et la portée des données.

**Emploi selon la branche d'activité.** Le tableau 5.14 montre qu'au cours de la période 1985-1987, l'augmentation estimée de l'emploi dans l'ensemble des branches d'activité au Canada a été de 4,6%. Parmi les branches ayant enregistré une hausse, celle de la finance, des assurances et des affaires immobilières a connu l'augmentation la plus forte (7,6%), suivie de la branche des services communautaires, commerciaux et personnels (6,4%) et de celle du commerce (6,3%). La diminution la plus forte au cours de la même période a été observée dans la branche des mines, des carrières et des puits de pétrole (une baisse de 9,3%).

**Rémunération hebdomadaire moyenne.** La rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des personnes employées dans toutes les branches d'activité au pays s'est accrue, passant de 417,13 \$ en 1985 à 442,74 \$ en 1987, ce qui représente une hausse de 6,1%. L'augmentation la plus forte a été observée dans la branche de la finance, des assurances et des affaires immobilières (12,1%) et dans celle de l'exploitation forestière (8,6%). (Voir le tableau 5.14.)

**Durée hebdomadaire moyenne du travail et rémunération horaire moyenne.** La durée hebdomadaire moyenne du travail des employés rémunérés à l'heure (tableau 5.15), eux qui représentaient environ la moitié de l'ensemble de l'emploi dans toutes les branches d'activité, a diminué légèrement, passant de 32,3 à 32,0 heures au cours de la période 1985-1987. Au niveau des branches d'activité, les variations les plus importantes enregistrées au cours de cette période touchaient les services communautaires, commerciaux et personnels, où la durée de la semaine de travail est passée de 27,2 à 26,8 heures, et l'exploitation forestière, où elle est passée de 38,2 à 39,4 heures.

La rémunération horaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) des employés rémunérés à l'heure a augmenté de 5,5% au cours de la période 1985-1987, passant de 10,46 \$ à 11,03 \$. En outre, on a observé des hausses dans toutes les branches d'activité, celle de la finance, des assurances et des affaires immobilières (8,9%) et celle des services communautaires, commerciaux et